



SOCIÉTÉ
DE LÉGISLATION
COMPARÉE



**XVèmes Journées franco-roumaines de droit
comparé**
Strasbourg, 17 et 18 juin 2011

**Faculté de droit de l'Université de Strasbourg,
Salle Alex Weil, 5^{ème} étage, Place d'Athènes, 67045
Strasbourg cedex**

**LE DROIT COMPARÉ
FACE À L'HARMONISATION DES DROITS**

Vendredi 17 juin 2011

Sous la pression de différents facteurs – parmi lesquels la globalisation et les intégrations régionales – le droit comparé connaît un renouveau indiscutable. Son utilité pratique se démontre concrètement par les nombreux projets d'harmonisation qui concernent des secteurs fondamentaux du droit public comme du droit privé, sans compter de nouveaux domaines comme la protection de l'environnement ou les droits fondamentaux. Mais les profondes différences culturelles qui séparent les ordres juridiques, même voisins, même assujettis aux mêmes règles internationales, ne doivent pas être sous-estimées par les entreprises

d'harmonisation des droits, sous peine de conduire à des résistances, voire à des échecs.

Les XVèmes Journées franco-roumaines de droit comparé, organisées conjointement par la Société de Législation Comparée et par la Faculté de droit, sciences politiques et de gestion de l'Université de Strasbourg, avec le soutien de la Faculté internationale de droit comparé, et la coopération de diverses universités roumaines à Bucarest et à Cluj, ainsi que de l'Institut de recherches juridiques de l'Académie roumaine, se proposent d'explorer ce thème à partir de la confrontation de rapports nationaux rendant compte de l'actualité de certaines des principales branches du droit dans les deux pays.

9H00 : OUVERTURE DES JOURNÉES

Jean-Michel Poughon, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Strasbourg,
Bénédicte Fauvarque-Cosson, professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris II, secrétaire général de la Société de législation comparée et
Vlad Constantinesco, professeur émérite de la Faculté de droit de l'Université de Strasbourg, doyen de la Faculté internationale de droit comparé

9H15 : PREMIÈRE SESSION sous la présidence de **Marilena Uliescu**, professeur à l'Institut de recherches juridiques, Bucarest

Droit civil

Brèves réflexions sur le processus de formation d'un droit européen des contrats, par **Bénédicte Fauvarque-Cosson**, professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris II, secrétaire général de la Société de législation comparée

Le certificat successoral européen : une nouveauté pour le droit roumain ? (Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil du 16 octobre 2009, relatif à la compétence, la loi applicable, la reconnaissance et l'exécution des décisions des actes authentiques en matière de successions et à la création d'un certificat successoral européen, COM (2009) 154 final) par **Mircea Bob**, professeur à la Faculté de droit de l'Université Babeş-Bolyai de Cluj

10H30 : Pause café

Le régime matrimonial optionnel de la participation aux acquêts établi par l'accord signé le 4 février 2010 entre l'Allemagne et la France : un modèle pour une future harmonisation européenne ? par **Estelle Naudin**, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Strasbourg

La coopération judiciaire en matière civile et le droit comparé par **Aladar Sebeni**, conférencier et directeur administratif, LL.M. in Cross-cultural business practice, Université de Fribourg, Suisse

12H30 : Collation sur place

14H00 : SECONDE SESSION sous la présidence de Bénédicte Fauvarque-Cosson

Droit de l'environnement

Les changements climatiques et l'évolution du droit de l'environnement, par **Mircea Duşu**, président de l'Université écologique de Bucarest

La responsabilité juridique en droit de l'environnement, par **Marilena Uliescu**, professeur à l'Institut de recherches juridiques, Bucarest et **Marie-Pierre Camproux-Duffrène**, maître de conférences à la Faculté de droit de l'Université de Strasbourg

15H30 : Pause café

Droit constitutionnel

L'exception d'inconstitutionnalité en Roumanie, vingt ans après, par **Simina Tănăsescu**, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Bucarest

La question prioritaire de constitutionnalité en France, un an après, par **Thierry Rambaud**, professeur à l'Institut d'Études Politiques de Strasbourg

Samedi 18 juin 2011

Droit européen

9H00 : TABLE RONDE : L'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme

PRESIDENT : **Corneliu Bîrsan**, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

PARTICIPANTS : **Corneliu-Liviu Popescu**, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Bucarest, **Vlad Constantinesco**, professeur émérite de la Faculté de droit de l'Université de Strasbourg, doyen de la Faculté internationale de droit comparé **Frédérique Berrod**, professeur à l'Institut d'Études Politiques de Strasbourg, **Dorothee Meyer**, maître de conférences à l'Institut des Hautes Études Européennes, de Strasbourg

Buffet de clôture